



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 1, Janvier 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index
ResearchBib**

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Liens des indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Aesthetics of Utopia and Essentialism in African and Diasporic Women’s Literature**
Saliou DIONE..... 1-15
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.1>
2. **Proverbs and ideational metafunction in chinua achebe’s arrow of god**
Lallé Michaël ZOUBA & Gérard MILLOGO..... 16-31
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.2>
3. **The Narrative Instinct as Conflicts Controller and Peace Generator in Bediako Asare’s *Rebel***
Kemealo ADOKI..... 32-45
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.3>

Lettres Modernes

4. **Les rapports de pouvoirs déséquilibrés dans Les Petits-fils nègres de Vercingétorix d’Alain Mabanckou**
Faustin Mezui M’okane..... 46-58
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.4>
5. **Les traces du colonialisme dans la littérature camerounaise**
Marthe Prisca LETSETSENGUI 59-70
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi3i1.5>
6. **L’ancrage culturel dans La Colère des dieux : un enjeu narratologique du récit filmique**
Soungalo COULIBALY, Maténé OUATTARA,
Mamadou BAYALA & Yamba Prosper NIKIEMA..... 71-88
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.6>
7. **La grossophobie dans riposte (2022) de louisa reid et gordofobia (2022) de Gisel Navarro : stigmatisation et autodépréciation des personnages en surcharge pondérale**
D’Acise Junior NGUIMBI..... 85-95
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.7>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **Usages du téléphone mobile dans les activités scolaires hors classe des élèves de Terminal du lycée Chaminade de Brazzaville.**
Antonin Idriss BOSSOTO..... 96-113
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.8>

- 9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur :
le kabiyyè, le moba et le gulmancema**
Assolissin HALOUBIYOU & Djahéma GAWA 114-125
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.9>
- 10. Les prédicatifs non verbaux du marka**
Nébremy DAO..... 126-138
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.10>
- 11. Insertion de néologismes dans la presse écrite burkinabè :
conditions d'émergence dans un contexte multilingue**
Célestin ZOUMBARA..... 139-154
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.11>

Arts et Culture

- 12. La dot en nature ou cuadikpaabu :
fondement d'une culture endogène de paix au Nungu**
Germain OUALLY & Yendifimba Dieudonné LOUARI..... 155-170
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.12>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 13. Diagnostiquer et conjurer le mauvais sort chez les Gbaya
du Cameroun en contexte post-moderne**
Jeannette Sylvie PILO ATTA 171-186
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.13>
- 14. Production artistique contemporaine au Burkina Faso :
manifestation de l'abstraction en sculpture et en batik**
SANDWIDI Hyacinthe, SANFO Moctar & TOME Adama.....187-201
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.14>
- 15. Arts et mutations en Afrique : entre visible et invisible,
quelle identité pour l'art africain ?**
Opêoluwa Blandine AGBAKA..... 202-214
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.15>
- 16. Contraintes coloniales en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire et
migrations de fuite en Gold Coast britannique**
Serge Noël OUÉDRAOGO..... 215-232
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.16>
- 17. Le mos majorum, facteur d'incompatible entre le prince romain et
le philosophe stoïcien des Julio-Claudiens aux Flaviens ?**
Robert Adama SENE & Moussa Aleyri Salam SY 233-245
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.17>

Géographie

- 18. Les Femmes rurales face aux défis de l'autonomisation financière : cas de culture du souchet (*Cyperus esculentus*) dans le canton Dyh au Département de la Tandjilé Ouest/Tchad.**
 KELGUE Salomon 246-258
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.18>
- 19. Impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo**
 LINGUIONO Chelmyh Duplosin 259-274
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.19>
- 20. Analyse de l'assainissement et risques sanitaires dans les quartiers de Mfilou-Ngamaba à Brazzaville (République du Congo)**
 Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA 275-288
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.20>
- 21. La Falémé, entre agriculteurs et miniers : analyse des mobilisations sociales dans un espace aurifère transfrontalier (Sénégal, Mali)**
 El Hadji Serigne TOP & Mouhamadou Lamine DIALLO 289-306
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.21>
- 22. Culture industrielle de canne à sucre et mutations socio-economiques dans la ville de Nkayi (Congo)**
 Guy Rodrigue MOUANDA NIAMBA,
 Gilles Freddy MIALOUNDAMA BAKOUÉTILA &
 Yolande BERTON-OFOUÉMÉ..... 307-324
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.22>
- 23. Environnement insalubre des centres de soins infirmiers de Yamoussoukro : une pluralité de facteurs**
 DIARRASSOUBA Bazoumana & DOLLOU Andréa Cyrielle Blailatien 325-341
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.23>
- 24. De l'écotourisme à la valorisation socio-culturelle et économique des ruines de Loropéni au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)**
 Innocent Hibort HIEN, Frédéric BATIONO &
 Yélézouomin Stéphane Corentin SOME..... 342-355
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.24>
- 25. Incidences de la croissance de la ville de N'Djaména sur les terres agricoles de Malo-Gaga**
 Hinsoubé DJONZOUNÉ & Mahadjir ADOUM IDRISSE..... 356-366
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.25>

- 26. Perception et stratégies d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques dans le Système Faguibine**
Mahamadou ABOCAR, Sory Ibrahima Fofana,
Abdoulkadri Oumarou TOURÉ & Habiboulaye D. Maiga..... 367-385
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.26>

Philosophie

- 27. La structure de base rawlsienne : un ferment pour la justice sociale en Afrique subsaharienne**
Jean Joel BAHI..... 386-405
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.27>
- 28. Karl Marx et la démocratie**
Ouétien Yves Arsène DAO & Guy Olivier YAMÉOGO..... 406-421
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.28>
- 29. Droits de l'Homme et paix : quels rapports dans les sociétés politiques francophones Ouest-africaines ?**
Firmin Wilfried ORO..... 422-440
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.29>
- 30. Oralité et pédagogie chez les Akwa du Congo**
Pierre Hubert MFOUTOU & Marlon ALOUKI OBOUEMBE..... 441-454
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.30>

Anthropologie et sociologie

- 31. Dynamiques sociales et émergence des espaces de consommation de drogue « val val » en milieu rural ivoirien**
Amin Kanou Rébéka KAKOU-AGNIMOU..... 455-471
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.31>
- 32. Déterminants socio-politiques des violences électorales en Afrique : Cas de Saponé, Burkina Faso**
Brahima SODRE & Paul-Marie MOYENGA..... 472-487
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.32>
- 33. Participation politique et abstention : les jeunes étudiants de Daloa face aux défis électoraux**
Mariame Tata FOFANA & Bogui Landry Fernand NIAVA..... 488-505
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.33>
- 34. Héritage des biens fonciers et crise des liens familiaux à Abengourou (Côte d'Ivoire)**
Adjé Pascal TANOI & Assamoi Isidore ETTY..... 506-525
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.34>

- 35. Symbolique du "foyer feu" :
une analyse des dynamiques sociales au Gabon**
Inna Gabrielle MAYILA épouse GAWANDJI. OLOUNDIGOLO..... 526-540
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.35>
- 36. Parti au pouvoir et opposition :
de la mémoire politique aux alliances au Cameroun**
Catherine NGONO..... 541-555
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.36>
- 37. Résilience du système de santé burkinabè face à la COVID-19 :
perceptions du personnel de santé**
Blahima KONATE, Abdramane, BERTHE, Hermann BADOLO,
Hermann BAZIE, Isidore TRAORE,
Awa MIEN & Hervé M HIEN..... 556-567
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.37>
- 38. Les figures infantiles de la migration à Bobo-Dioulasso :
acteurs, motifs, trajectoires et facteurs de vulnérabilité**
SAWADOGO Honorine Pegdwendé & GNESSI Siaka..... 568-585
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.38>
- 39. Les talibés de Baye Niassa et la COMAS :
un narratif autour d'une coopérative paysanne**
Cheikh El Hadji Abdoulaye NIANG..... 586-608
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.39>

Psychologie

- 40. Stratégies éducatives des familles et gestion de la pauvreté sur le
développement cognitif des enfants dans la ville de Man (Côte d'Ivoire)**
Kouakou Mathias AGOSSOU..... 609-627
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.40>
- 41. Impact de la résilience sur la charge virale
des orphelins et enfants vulnérables du VIH**
Kodzo Jude GUEDE & Kaka KALINA 628-642
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.41>

Science de l'éducation

- 42. Comprendre les dysfonctionnements à l'aune des pratiques
de GRH au sein des établissements DORIAN de Yopougon**
Katty MAMBO & Rassidy OYENIRAN..... 643-664
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.42>
- 43. Voyage d'études et renforcement des compétences des enseignants du
supérieur au Burkina Faso : cas de l'université Norbert Zongo (UNZ)**
Joseph BEOGO..... 665-678
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.43>

- 44. Impact de l'Intelligence Artificielle sur les Interactions Étudiantes et optimisation de l'Apprentissage à l'Université de N'Djamena/Tchad**
Nahoundongar MEKONDION, Abraham DAGUE &
Mbaindo DJIMRABEL..... **679-697**
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v8i1.44>



Contraintes coloniales en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire et migrations de fuite en Gold Coast britannique

Serge Noël OUÉDRAOGO

Histoire contemporaine,

*Département d'Histoire et Archéologie,
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso*

Email: sergenoel.ouedraogo@ujkz.bf

Date de soumission : 16-11-2024

Date de publication : 15-01-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.16>

Résumé

La mise en œuvre du colonialisme européen en Afrique a conduit à l'imposition de contraintes multiformes aux peuples dominés. Les servitudes coloniales en Haute-Volta française ont été à l'origine de la fuite massive de populations vers la Gold Coast anglaise. Durant la période 1932-1947, alors que la colonie de Haute-Volta était supprimée, ces migrations de fuite ont continué à partir de la Haute-Côte d'Ivoire, c'est-à-dire, la partie de l'ex Haute-Volta rattachée à la colonie de la Côte d'Ivoire. Elles sont le plus souvent, directement ou indirectement, liées à l'exploitation du capital humain. Pour des raisons diverses, la colonie britannique apparaissait comme un refuge. La différence de système d'administration semblait rendre la colonisation britannique plus douce que celle française et attirait de nombreux colonisés de la Haute-Volta en Gold Coast. Cette étude envisage d'analyser les servitudes de la colonisation française en Haute-Volta et le lien entre celles-ci et certaines migrations en Gold Coast. Il s'agit de s'intéresser à des migrations faites suivant des motivations particulières. À cet effet, nous privilégions l'exploitation de sources d'archives au Burkina Faso, au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et ailleurs. Les écrits sur la colonisation française, en particulier sur les thèmes des migrations, nous ont particulièrement intéressé. Nous présentons les résultats de cette étude sous deux angles : les contraintes de la colonisation française en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire d'une part, la fuite en Gold Coast britannique, une « solution » aux servitudes coloniales d'autre part.

Mots clés : contraintes, colonisation, migration, fuite, Haute-Volta, Gold Coast.

Colonial constraints in Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire and flight migration in the British Gold Coast

Abstract

The implementation of European colonialism in Africa led to the imposition of multiple constraints on the dominated peoples. Colonial servitude in French Upper Volta led to the mass flight of people to the English Gold Coast. During the period 1932-1947, when the colony of Upper Volta was abolished, these flight migrations continued from Upper Ivory Coast, i.e. the part of the former Upper Volta attached to the colony of Ivory Coast. Most of these migrations were directly or indirectly linked to the exploitation of human capital. For various reasons, the British colony appeared to be a refuge. The difference in the system of administration seemed to make British colonization gentler than French colonization and attracted many colonized people from Upper Volta to

the Gold Coast. This study aims to analyze the link between the servitudes of French colonization in Upper Volta and 'forced' migration to the Gold Coast. The aim is to examine migration for specific reasons. To this end, we give priority to archival sources in Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire, Senegal and elsewhere. We were particularly interested in writings on French colonization, with a particular focus on migration. We present the results of this study from two angles: the constraints of French colonization in Upper Volta / Upper Ivory Coast on the one hand, and the flight to the British Gold Coast, a "solution" to colonial servitude on the other.

Key words: coercions, colonization, migration, exodus, Upper-Volta, Gold Coast.

Introduction

La forte démographie qu'avait la Haute-Volta durant la période coloniale lui a valu une réputation de « terre des hommes ». L'exploitation effrénée de ce capital a été faite tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la colonie. L'existence d'une nombreuse diaspora burkinabè dans les pays voisins tire son origine de la période coloniale. Les conditions des migrations desquelles résulte cette diaspora méritent une analyse. Le fait que la Gold Coast britannique ait été un réceptacle majeur des migrations de fuite n'est-il pas la résultante des dures servitudes de la colonisation française en Haute-Volta ?

Dans cette étude, il s'agira, de montrer que la colonisation française en Haute-Volta/Haute-Côte d'Ivoire était synonyme de contraintes diverses, d'une part. Il sera question de montrer que la fuite en Gold Coast britannique apparaissait chez certaines franges de la population comme une « solution » aux servitudes coloniales, d'autre part. L'exploitation combinée d'archives coloniales au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gold Coast, au Sénégal et en Italie ; d'ouvrages généraux ou spécifiques ; d'articles et de sources orales a été nécessaire pour mener cette étude.

1. Les contraintes de la colonisation française en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire

Les contraintes coloniales ont été un système d'exploitation des peuples colonisés ayant consisté en des « servitudes » de diverses natures. Les nombreuses contraintes de la colonisation française endurées par la population de la Haute-Volta relèvent, soit de l'exploitation économique, soit de l'exploitation des hommes.

1.1. Les contraintes coloniales liées à l'exploitation économique du capital humain

La colonie de la Haute-Volta a été un territoire riche en capital humain. Sa puissance démographique a surtout été celle du pays moaaga. À propos de ce capital humain, l'inspecteur des colonies Bernard Sol parle d'un « inépuisable réservoir d'hommes » (A. Schwartz, 2003 :

1305). Les hommes étant la plus sûre valeur du [pays] Mossi¹, l'idée de l'explorateur français François Crozat selon laquelle « les Mossi sont trop denses pour une terre ingrate, il y a là un capital immédiatement exploitable » n'a pas tardé à être mise en œuvre. (S. Coulibaly (1979 : 19) Ainsi, la force de travail des habitants de la Haute-Volta a été mise au service de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.).

Le pacte colonial, dans le cadre de la spécialisation des colonies, a fait de la Haute-Volta un « réservoir de main-d'œuvre » au profit des « îlots de prospérité » voisins, handicapés par un déficit structurel de main-d'œuvre. En 1919, à la date de création de la Haute-Volta, L. J. Tokpa (2006 : 14) note que le déficit de travailleurs en Côte d'Ivoire était de l'ordre de 10 à 30% sur les chantiers forestiers, 400 travailleurs dans les travaux publics (wharfs, lagunes, chemin de fer, remblaiement de Bassam, etc.). La transformation de la colonie de la Haute-Volta en réservoir de main-d'œuvre, en particulier les nombreuses demandes de travailleurs migrants émanant de la colonie voisine de Côte d'Ivoire, ont amené le gouverneur Frédéric Charles Édouard Alexis Hesling (3 septembre 1919-3 avril 1927) à écrire au gouverneur général de l'A.O.F., Jules Gaston Henri Carde, afin de plaider la cause de « ses protégés » en ces termes :

L'ère des grands travaux va s'ouvrir en AOF, la Haute-Volta tout en assurant son propre développement pourra y participer dans une appréciable mesure par l'exploitation d'une partie de sa main-d'œuvre. Mais qu'on se garde de tarir cette source de travailleurs et de créer un état d'esprit qui pourrait avoir de fâcheuses répercussions non seulement pour les entreprises extérieures, mais encore pour la situation intérieure de la colonie.²

La réponse du gouverneur général apparaît comme un désaveu de la posture du gouverneur de la Haute-Volta et une confirmation de la vocation de réservoir de main-d'œuvre de ce territoire :

(...) Je ne puis partager votre manière de voir quand vous affirmez que la Haute-Volta ne saurait être le réservoir des énergies humaines nécessaires aux autres colonies du groupe. Votre colonie compte plus de 3 millions d'habitants, c'est-à-dire le quart de la population totale de l'AOF (...) Il est donc normal que cette population soit appelée à participer aux travaux d'intérêt général de la Fédération (...) On ne saurait prétendre qu'un prélèvement de 3 à 6 000 individus puisse contribuer sérieusement à « épuiser » un réservoir de 3 millions d'hommes.³

Plus tard, en 1929, A. Londres (2007 : 589) a fait ce constat :

¹ Rome, Archives Générales des Missionnaires d'Afrique (A.G.M.Afr.), Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), Vicariat Apostolique du Soudan Français, Rapport annuel 1913-1914, p. 129.

² Ouagadougou, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), SS XV-15-14. 5688 : Rapport adressé par le lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'A.O.F. au sujet de l'emploi de la main-d'œuvre de la Haute-Volta à l'extérieur, le 7 septembre 1922.

³ Ouagadougou, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), SS X-6-132-1840 : Lettre adressée par le gouverneur général de l'AOF au lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta, le 19 décembre 1927.

Ainsi, nous arrivons en Haute-Volta dans le pays mossi. Il est connu en Afrique sous le nom de réservoir d'hommes : trois millions de nègres. Tout le monde vient en chercher comme de l'eau au puits. Lors des chemins de fer Thiès-Kayes et Kayes-Niger, on tapait dans le mossi. Les coupeurs de bois montent de la lagune et tapent dans le mossi.

Le seul cercle de Tenkodogo, par exemple, a dû fournir en 1933, simultanément mille (1 000) hommes valides renouvelés tous les six (6) mois pour les chantiers du chemin de fer de la Côte d'Ivoire, autant pour celui du Thiès-Niger.⁴

L'exploitation du riche capital humain de la Haute-Volta a été faite de manière multiforme. Cette main-d'œuvre a été l'objet de multiples sollicitations hors de la colonie, à travers les travaux forcés⁵ jusqu'en 1947. Appelés en milieu moaaga, « *bamaok tvvma* » (« travaux de Bamako », puisque le territoire de la Haute-Volta, intégré à la colonie du Haut-Sénégal-Niger de 1904 à 1919 a été dirigé à partir de Bamako) ou « *forsem tvvma* » (« travaux forcés »), les travaux forcés étaient une donne familière. (L. Diallo, 1995 : 167) Yamba Zongo⁶ a été recruté à Bingo, dans le Cercle de Koudougou durant le règne du Mogho Naaba Kom II⁷. Avec d'autres jeunes hommes et femmes dont sa propre fiancée, ils ont marché de Bingo à Bobo Dioulasso puis Banfora. C'est de cette localité qu'ils ont été transportés en train jusqu'à Agboville en Côte d'Ivoire :

J'ai travaillé sur un chantier public pendant près de deux ans. Nous mangions des repas à base de maïs ou de sorgho. Les samedis, nous mangions du riz. Ces mets étaient préparés par les femmes recrutées au même moment que nous. Le salaire était de 7 francs par mois. Vers la fin, nous avons perçu des salaires mensuels de 10 francs. J'ai perçu, en tout, 140 francs.

Koudougou Nana⁸, travailleuse forcée, recrutée et acheminée dans les mêmes circonstances en Côte d'Ivoire, note que les femmes effectuaient des travaux moins pénibles. Elles se consacraient quasi exclusivement aux activités de préparation des repas et les tâches connexes de ramassage du bois de chauffe, de la corvée d'approvisionnement en eau, etc.

Tandis que la population voltaïque était fortement sous l'emprise des recrutements administratifs pour les besoins des chantiers publics et privés, à l'opposé, l'utilisation de la

⁴ Ouagadougou, Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 44V72 : Etude sur le développement du Cercle de Tenkodogo et ses possibilités de développement, 1933.

⁵ La Convention n° 29 de l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail) sur le travail forcé ou obligatoire du 28 juin 1930 définit le travail forcé ou obligatoire comme étant « tout travail auquel se livre « l'indigène » par crainte d'une sanction d'ordre pénal ou administrative dont il est réellement ou, dont il se croit menacé par l'autorité publique quelle qu'elle soit. » Cette convention ne tolère le recours au travail forcé au bénéfice des chantiers publics que dans des conditions strictes.

⁶ Interview réalisée à Bingo le 14 octobre 2016.

⁷ 37^e Mogho Naaba, il a régné de 1905 au 12 mars 1942.

⁸ Interview réalisée le 20 octobre 2016 à Bingo. Koudougou Nana était, par ailleurs, la fiancée de Yamba Zongo.

main-d'œuvre en Gold Coast a toujours été faite sur la base du volontariat dans un contexte général de législation libérale du travail où toute contrainte était bannie. C'est en 1934 que l'ordonnance sur le travail en Gold Coast a autorisé le recours au travail forcé, exclusivement en matière d'entretien routier, en appoint aux travailleurs libres et aux services municipaux dans les limites du milieu de vie des personnes réquisitionnées.⁹ Adama Bara¹⁰ dit avoir choisi d'effectuer une migration de travail en Gold Coast plutôt qu'en Côte d'Ivoire, du fait de la proximité géographique, des meilleures rémunérations et des disponibilités plus grandes de marchandises européennes.

Les travaux prestataires étaient, dans leur essence, destinés à satisfaire les besoins de l'administration coloniale à l'intérieur de la colonie. Instituées en 1903, les prestations (7 jours exigibles par personne et par an en 1923, avec la possibilité de rachat à 2 francs par jour) consistaient à l'aménagement et à la réfection des routes, des ponts, au portage, etc. (Enquête sur les Mouvements de Population à partir du Pays Mossi (Haute-Volta), 1975 : 28)

Un lien semble existé entre la suppression de la Haute-Volta et sa vocation de réservoir de main-d'œuvre. Du 5 septembre 1932 au 4 septembre 1947, la colonie de la Haute-Volta a été supprimée et son territoire a été partagé entre le Niger, le Soudan français et la Côte d'Ivoire. Ce fut un « partage léonin », autrement dit, inégal. En effet, sur une population de 2 998 928 habitants et une superficie de 272 200 km² qu'avait la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire a « hérité » d'une population d'environ 2 011 916 habitants et d'un territoire de 153 650 km² (L. J. Tokpa, 2006 : 24-25.), notamment, les Cercles de Ouagadougou, de Tenkodogo, de Kaya, de Koudougou, de Bobo Dioulasso, de Gaoua, de Batié et de la partie du Cercle de Dédougou située sur la rive droite de la Volta Noire.¹¹ Du 1^{er} janvier 1938 au 4 septembre 1947, ce territoire était appelé Haute-Côte d'Ivoire¹² et placé sous l'autorité d'un administrateur supérieur dépendant du gouverneur de la Côte d'Ivoire.

⁹ En 1936, les conditions d'utilisation de ce type de travailleurs ont été établies de manière très rigoureuse. Il s'agit par exemple de l'exemption des femmes, de l'établissement d'un quota à ne pas dépasser dans chaque communauté, de la prise en compte des liens conjugaux et familiaux, de la limitation des périodes d'engagement, de l'interdiction de certains types de travaux, de la prise en charge en cas d'accident et de maladie, etc. Accra, Ghana National Archives (G.N.A.), ADM 11 / 1058 : Forced labour, The labour ordinance, 1934.

¹⁰ Entretien réalisé le 9 mai 1997 à Béguédo.

¹¹ Le Soudan français a obtenu 708 501 habitants et 50 700 km², c'est-à-dire, le Cercle de Ouahigouya, le canton d'Aribinda du Cercle de Dori et la partie du Cercle de Dédougou située sur la rive gauche de la Volta Noire. Quant au Niger, sa population a augmenté de 278 512 individus et son territoire de 50 700 km², soit le Cercle de Fada N'Gourma et le Cercle de Dori amputé du canton d'Aribinda.

¹² Décret du 13 juillet 1937, promulgué par l'arrêté n° 2153 du 9 août 1937. Journal officiel de l'A.O.F. du 9 octobre 1937, Arrêté portant délimitation des limites de la région administrative de la Haute-Côte d'Ivoire, p. 1026.

Est-ce sans arrière-pensée que le colonisateur français a attribué à la Côte d'Ivoire les deux tiers (2/3) environ du territoire dont la quasi-totalité du terroir moaga et toutes les régions frontalières de la Gold Coast ? Fort probablement, des préoccupations liées à la main-d'œuvre ont été déterminantes. Albert Sarraut, ministre des colonies en 1932, avait affirmé que la dislocation de la Haute-Volta visait à « mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire, colonie riche et prospère, une main d'œuvre abondante et disciplinée qui seule lui manque pour lui insuffler une vigueur prometteuse ». (E. P. Skinner, 1972 : 378-379.) Le rattachement d'une grande partie du territoire et de la population de la Haute-Volta à la Côte d'Ivoire a été un des épisodes de la compétition entre la Gold Coast britannique et la Côte d'Ivoire française au sujet de la main-d'œuvre voltaïque. La suppression des barrières territoriales entre le réservoir de main-d'œuvre et les recruteurs de Côte d'Ivoire était un pari pour le détournement de l'émigration au profit de la colonie française. Une lettre confidentielle du gouverneur général de l'A.O.F. note sans ambages que « la disparition de la Haute-Volta est moins due à sa non viabilité économique et financière qu'à sa qualité de réservoir. » (R. Deniel, 1968 : 52)

Le 27 avril 1943, en pleine Seconde Guerre Mondiale, alors qu'une partie de l'ex Haute-Volta était rattachée à la Côte d'Ivoire, le gouverneur de cette colonie, Georges-Pierre Rey, afin de sauver l'économie de sa colonie d'une grave pénurie de main-d'œuvre, a instruit ses subordonnés de manière très ferme :

L'absence presque totale de manœuvres volontaires a provoqué une augmentation de la demande de travailleurs recrutés. Le marché du travail n'est plus libre, seule l'action administrative peut sauver l'économie de la colonie. Je la veux totale et dans les limites que je vous fixe. Ne nous leurrions pas de mots : il ne s'agit pas d'« aide » ou même de « pression administrative », il s'agit de fournir les contingents de manœuvres que je vous impose. La fourniture de main-d'œuvre entre actuellement dans les attributions essentielles du commandement. (...) Je vous demande d'user de toute votre autorité pour assurer les recrutements qui vous sont demandés. (...) L'autorisation de recrutement étant en fait un ordre, je vous prie de l'exécuter le plus strictement possible. (...) Je ne puis admettre les désertions en cours de contrat. S'il s'en produit, vous devez rechercher les déserteurs, tout particulièrement dans les plantations indigènes voisines des exploitations européennes et traduire les travailleurs repris devant le tribunal indigène qu'il y ait ou non délit accompagnant la désertion. L'employeur reste seul responsable des désertions en cours de route lorsqu'il n'y a pas de convoyeurs. (...) Le remplacement des déserteurs est assuré dans les villages d'origine des manœuvres et au frais du village.¹³

¹³ Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), SS XV-2-9. 5336 : Circulaire n° 451 IT adressée aux administrateurs par le lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire, le 27 avril 1943.

Cela démontre qu'en Haute-Côte d'Ivoire, les populations abhorraient, de plus en plus, fortement les contraintes de la colonisation française. Le contexte de l'époque, marqué par des sollicitations fortes en hommes, à la fois, pour les besoins de la guerre et pour ceux des chantiers publics et privés, semblait insupportable.

Hormis l'exploitation de la main-d'œuvre en Haute-Volta et dans les colonies voisines, les populations voltaïques ont enduré d'autres contraintes coloniales.

1.2. L'impôt de capitation, la conscription et la culture obligatoire du coton

L'impôt *per capita* a d'abord été exigé aux individus imposables, successivement, en nature puis en monnaie locale, c'est-à-dire, en cauris de 1897 à 1902. (J. P. Lahuec *et al.*, 1979 : 42) À partir de 1903, il fut exigé exclusivement en monnaie française.¹⁴ Il fut pendant longtemps l'unique moyen de mise en valeur fourni par la métropole (C. Coquery-Vidrovitch, 1992 : 95).¹⁵ L'impôt de capitation appelé « *yoor-yaoodo* » (littéralement le « *prix du nez* » ou le « *prix de la vie* ») chez les Moose était perçu comme le prix à payer pour avoir le droit de vivre, c'est-à-dire, de respirer. Or, pour ces populations, personne n'avait demandé aux colonisateurs de venir sur leur terre ancestrale. Il était donc perçu comme étant, foncièrement, de l'oppression. (S. N. Ouédraogo, 2016-2017 : 67) Hormis la contestation de sa nature intrinsèque, les populations abhorraient, particulièrement, la « cruauté » des sévices ordonnés par certains chefs traditionnels lors de la perception de l'impôt de capitation. Le système colonial français de l'administration directe a transformé les chefs traditionnels, jadis respectés par leurs sujets, en auxiliaires zélés de l'administration coloniale, rémunérés en fonction de leur importance et de leur performance dans la perception de l'impôt sur leurs administrés. Plusieurs décrets, de juillet et de novembre 1903, ont conduit à l'implication des chefs locaux dans la perception de l'impôt de capitation. (J-Y Marchal, 1980 : 15) Leur zèle a été accru du fait des rémunérations qu'ils percevaient, en particulier, le système des ristournes.

À partir de 1911, la conscription ou recrutement militaire, un autre type d'exploitation de la population voltaïque, a été instituée. La conscription a été une contrainte coloniale, en particulier lors des Première (1914-1918) et Seconde (1939-1945) Guerres Mondiales, pour les

¹⁴ À la différence des colonies françaises, c'est en 1936 que l'impôt fut introduit en Gold Coast. Cependant, il ne s'agissait pas d'un impôt personnel mais plutôt d'un impôt par case ou soukala dont le taux était fonction des zones. Tandis que l'impôt était en moyenne de 6,75 francs par famille au Nord-Ghana, il était de 120 à 150 francs de l'autre côté de la frontière.

¹⁵ L'impôt *per capita* était le principal moyen de l'autofinancement des colonies françaises jusqu'à la création du F.I.D.E.S. et du F.E.R.D.E.S. C'est ainsi par exemple qu'en 1928, il a rapporté à l'A.O.F. 135 millions de francs, soit une imposition moyenne de 10 francs par habitant.

Ghana National Archives (G.N.A.), ADM 11 / 1058 : Attempts from report on french colonization.

habitants du territoire de l'actuel Burkina Faso. Cependant, durant les périodes concernées, la Haute-Volta n'existait plus en tant qu'entité coloniale autonome¹⁶. Les fortes densités de populations ont permis des recrutements massifs de soldats. En 1926, tandis que la Haute-Volta avait une densité de 9,3 habitants/km², celle de l'A.O.F. n'était que de 2,6 habitants/km². Alors qu'en 1931 la densité moyenne de la population était en Haute-Volta de 10,98 habitants/km², celle des pays côtiers du Sud de la Haute-Volta était faible, par exemple 5,60 habitants/km² en Côte d'Ivoire. (S. N. Ouédraogo, 2016-2017 : 58) Cette colonie était un « vivier » duquel étaient régulièrement « ponctionnés » de jeunes hommes comme recrues. Henri Labouret que cite E. P. Skinner (1972 : 348) note que « le premier recrutement qui eut lieu en 1912 se déroula sans la moindre difficulté grâce à l'afflux inattendu des volontaires. Ce ne fut pas le cas dans les années qui suivirent. » Le recrutement militaire a été souvent mal perçu par certaines populations. Sogotéré Sanou¹⁷ a entendu son grand père dire que pour éviter la conscription, il était courant que des jeunes, aptes à être recrutés, quittent temporairement le village, se cachent ou s'auto-mutilent. Les besoins de recrutement ont souvent été énormes, à titre d'exemple, de 1919 à 1923, les prévisions de recrutement militaire en Haute-Volta ont été de l'ordre de 24,33% de celles de toute l'A.O.F. (B. Zoma, 2012-2013 : 163)

La conscription a été, en partie, à l'origine de la révolte des populations de la boucle de la Volta Noire de 1915 à 1916. À ce propos, B. Zoma (2012-2013 : 111) note que :

Elle éclata à Bona en pays marka le 17 novembre 1915. Remontés contre l'administration coloniale, les représentants d'une ligue d'une douzaine de villages de cette localité se rassemblèrent autour de l'autel du culte de la terre dudit village et prêtèrent serment de prendre les armes contre le pouvoir colonial et de ne les déposer qu'après son départ définitif. Très vite, la nouvelle se propagea et précipita les localités environnantes dans la résistance.

La culture obligatoire du coton dans des champs collectifs a eu cours en Haute-Volta du 25 janvier 1924 au 9 janvier 1930. En 1926 par exemple, note Marie Christine Henry cité par A. Schwartz (1995 : 271), avec l'objectif d'atteindre une production de 18 000 tonnes sur une superficie totale de 120 000 hectares, le champ collectif obligatoire de coton fut exigé sur la base de 4 hectares pour 100 habitants. La culture obligatoire du coton fut un échec, du fait de la contrainte employée, des faibles prix d'achat des récoltes, des paiements collectifs et des

¹⁶ Lors de la Première Guerre Mondiale, la Haute-Volta n'existait pas encore puisque c'est le 1^{er} mars 1919. Du 5 septembre 1932 au 4 septembre 1947, elle avait été dissoute et son territoire et sa population avaient été partagés aux colonies françaises voisines de la Côte d'Ivoire, du Soudan français et du Niger. Ainsi, lors de la Seconde Guerre Mondiale, la Haute-Volta n'existait pas.

¹⁷ Descendant d'ancien combattant interviewé le 4 juin 1998 à Bobo Dioulasso.

détournements des chefs traditionnels.¹⁸ L'échec du projet d'essor économique de la Haute-Volta par cette culture de rente a renforcé la volonté du colonisateur français de « spécialiser » la Haute-Volta dans l'envoi de main-d'œuvre aux autres colonies de l'A.O.F. Les migrations de fuite vers la Gold Coast britannique sont en lien direct avec l'imposition des contraintes coloniales. Ce lien est clairement évoqué par V. Piché et D. D. Cordell (2015 : 43-44) lorsqu'ils écrivent :

La mise sur pied des bureaucraties coloniales créa aussi une demande de travailleurs et stimula la mobilité. Les moyens les plus draconiens utilisés furent le travail forcé et la conscription militaire. Non seulement un tel recrutement involontaire priva-t-il les villages d'une partie significative de leur force de travail, mais il incita également d'autres paysans à fuir.

Face aux contraintes de la colonisation française en Haute-Volta/Haute-Côte d'Ivoire, la fuite en Gold Coast est apparue comme une panacée.

2. La fuite en Gold Coast britannique, une « solution » aux servitudes coloniales

Les migrations de fuite en Gold Coast ont eu, selon leurs motivations, plusieurs dimensions. Elles ont été une forme de résistance passive, une échappatoire ou un remède temporaire.

2.1. La fuite en Gold Coast : une forme de résistance passive et une échappatoire

Face aux contraintes de la colonisation française, la fuite a été une des réactions des populations de la Haute-Volta ou de la Haute-Côte d'Ivoire.¹⁹ Les migrations de fuite ont consisté à se mettre hors de portée de l'administration coloniale française et des chefs traditionnels, devenus complices des exactions de l'« homme blanc ». Les migrations de fuite ou « mouvements échappatoires » (Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta), 1975 : 6) apparaissent alors comme une « révolte » ou encore comme une « forme de résistance non armée » à la colonisation française. L'émigration vers la Gold Coast est devenue un exutoire face aux frustrations liées au système colonial français. La Gold Coast fut le refuge de prédilection car étant le seul territoire non français à proximité. À « l'arbitraire » de la colonisation française, les populations « indigènes » opposèrent, non plus la résistance armée, mais plutôt la fuite vers la Gold Coast qui apparaît alors comme une forme de bravoure, une forme de révolte (A. I. Asiwaju, 1976 : 577-594).

¹⁸ Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 44V49 : Rapport n° 345 du Commandant du Cercle de Koudougou sur les migrations de main-d'œuvre, du 20 janvier 1935.

¹⁹ La Haute-Côte d'Ivoire a désigné, de 1938 à 1947, l'entité administrative regroupant la partie de l'ex colonie de la Haute-Volta rattachée à la Côte d'Ivoire en 1932.

En se rendant en Gold Coast, il s'agissait de fuir pour échapper aux contraintes de la colonisation française. Dès 1919, année de création de la colonie de Haute-Volta, une lettre du chef de la Subdivision de Koudougou en donne l'illustration : « Dans cette subdivision, il ne peut être question de demander une prestation quelconque aux habitants sans que ceux-ci agitent immédiatement devant vous le spectre de la Gold Coast. »²⁰

L'impôt de capitation a été l'une des principales causes des migrations de fuite en Gold Coast. L'exemple de scénario, ci-dessous, illustre, dans le détail, le lien entre l'impôt de capitation et la fuite en Gold Coast dans les zones frontalières :

D'abord, il n'y a que quelques départs isolés. Le chef de famille continue de payer pour eux. Le nombre de ces départs augmente, le poids de l'impôt commence à s'alourdir pour les membres de la famille restés chez eux. D'autres partent encore et finalement, le chef de famille, ne pouvant plus payer, se décide à émigrer avec tous les membres restant de la communauté, ou bien s'il est trop vieux, il reste seul dans sa soucala, tout le monde l'ayant abandonné, et c'est alors le chef de village ou le chef de canton qui paye l'impôt pour la famille disparue.²¹

L'impôt a aussi causé des fuites du fait de la brutalité de certaines méthodes de perception. En 1932 par exemple, dans la Subdivision de Po qui relève du Cercle de Ouagadougou, les retards de paiement ont été sanctionnés par la destruction des concessions et des saisies de bétail. En réaction, les familles dont les soucalas ont été cassées et les bestiaux saisis sont parties en Gold Coast. Entre 1933 et 1935, dans la Subdivision de Po, les recensements ont révélé une diminution du nombre d'imposables de 15 000 individus. De juillet 1934 au 31 janvier 1935, sur 7 861 imposables en moins, 6 333 étaient partis en Gold Coast.²² La brutalité de ces méthodes et leur inadéquation à la zone frontalière de la Gold Coast ont été fustigées plus tard par l'administration coloniale elle-même en ces termes : « Dans un pays frontière comme celui-ci, où il y a affinité de race [ethnie] de part et d'autre, on ne saurait imaginer une politique plus absurde et plus blâmable que celle-là. »²³

Le refus de la conscription a amené certains jeunes à quitter la colonie et à se rendre en Gold Coast. A. Prost (1941 : 108) observait ceci : « La fin 1916 amenait dans le Mossi, un second recrutement [après celui de 1915-1916 et avant celui de janvier 1918, qui devait concerner

²⁰ Abidjan, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), SS XX-9-2-62 A : Lettre adressée par le chef de la Subdivision de Koudougou au commandant du Cercle du Mossi, le 20 novembre 1919.

²¹ Ouagadougou, Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 44V62 : Rapport n° 26 T de l'inspecteur des affaires administratives adressé au lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au sujet des exodes de Mossis du Cercle de Ouagadougou en Gold Coast, du 10 Février 1935.

²² *Idem.*

²³ Ouagadougou, Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 44V62 : Rapport n° 26 T de l'inspecteur des affaires administratives adressé au lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au sujet des exodes de Mossis du Cercle de Ouagadougou en Gold Coast, du 10 Février 1935.

10 000 hommes]. Ce furent des départs en masse de la jeunesse vers la Gold Coast pour échapper à la conscription. » En 1924, dans le Cercle de Ouahigouya, « des exodes ont eu lieu en Gold Coast. 1 200 jeunes gens au moins ont quitté le cercle. (...) Le recrutement contribue beaucoup à ces départs ». ²⁴ À la différence de beaucoup de ses camarades, Noaga Ouédraogo ²⁵ qui n'a pas voulu quitter les siens, est resté dans son village. Il a, par la suite été recruté et a combattu en Europe lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Paradoxalement, dans les zones frontalières de la Gold Coast comme le Cercle de Gaoua, être soldat sous le drapeau britannique a semblé être préférable au statut de soldat pour le compte de la France. En 1944, le commandant du Cercle de Gaoua a noté : « le caractère frondeur de nos jeunes lobi-birifor qui prennent la brousse lorsque nous les inscrivons sur nos listes de recensement et désertent si on les a recrutés de force, mais acceptent volontiers de se présenter par petits groupes de camarades aux recrutements anglais ». ²⁶

Ce fut le cas de Bouraima Kaboré et de Amadu Yougbaré, deux émigrants définitifs que nous avons rencontré à Accra au Ghana. ²⁷

Les recrutements massifs et parfois abusifs de main-d'œuvre dans le cadre des travaux prestataires, des travaux forcés et des recrutements administratifs au profit des entreprises privées extérieures à la colonie ont été mal perçus par les populations. L'entreprise coloniale d'exploitation économique des territoires menée sous le mode de la coercition, portait en elle-même les germes de la cruauté et de la violence qui vont la caractériser jusqu'en 1946 et parfois au-delà. (C. Cissé, 2013 : 34) L'exode vers la Gold Coast a pris, par moment, l'allure d'un « sauve-qui-peut » général. R. Thomas (1975 : 59-60) note qu' :

il y avait une migration constante d'hommes valides à travers les frontières provenant du territoire français. Ceux-ci cherchent du travail et fuient l'imposition sévère et les travaux sous contraintes. Le mouvement s'est accru parce que les Français ont intensifié leur propre recrutement militaire à partir de 1917.

En 1945 par exemple, le commandant du Cercle de Tenkodogo observait ceci :

En direction de Bakwu, le pays est presque désert alors qu'auparavant plusieurs gros villages existaient. Les gens ont fui. Les villages qui restent encore le long de la route de la Gold Coast ne sont que des squelettes vides de

²⁴ Rapport politique annuel de 1924 du commandant du Cercle de Ouahigouya cité par J.-Y. Marchal (1980 : 104).

²⁵ Propos de Noraogo Alexandre Ouédraogo au sujet de son père Noaga Ouédraogo. Entretien du 5 août 1991 à Gourcy.

²⁶ Ouagadougou, Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 42V349 : Lettre n° 172 du commandant du Cercle de Gaoua adressée à l'administrateur supérieur de la Haute-Côte d'Ivoire au sujet des « départs en Gold Coast de nos ressortissants », du 27 mai 1944.

²⁷ Entretiens réalisés à Accra (Sokura) le 28 août 2011.

leur substance (...). Pour l'ensemble du cercle 7 796 personnes ont quitté le territoire en 1945, soit 1 118 chefs de cases. (Enquête sur les Mouvements de Population à partir du Pays Mossi (Haute-Volta), 1975 : 42)

La délimitation de la frontière entre la Gold Coast et la Haute-Volta a été pour des familles entières une opportunité pour devenir sujet britannique. Le Protocole d'accord signé le 21 décembre 1924 avait prévu une disposition selon laquelle : « les indigènes sont libres et ceux habitant actuellement en territoire britannique peuvent s'ils le veulent émigrer en territoire français et devenir sujets français. Il y a réciprocité pour les Français émigrants en territoire britannique. » (P. Salmon, 2003 : 753)

Cette disposition, dans un contexte où du côté français existaient de nombreuses servitudes, a occasionné d'importantes migrations définitives en direction de la Gold Coast. Pour contrer l'exode, en particulier dans les zones frontalières, une des réponses envisagées, a été d'exempter les populations de la conscription. Dans les trois cantons du Cercle de Tenkodogo frontaliers de la Gold Coast « une politique très libérale a jusqu'à présent été pratiquée dans ces cantons, les déchargeant notamment du recrutement afin de les maintenir dans nos limites et éviter les exodes en Gold Coast. »²⁸

2.2. La fuite en Gold Coast, un remède temporaire pour les « bons absents » et la « population flottante »

Jusqu'à la suppression du travail forcé, les jeunes préféraient se rendre en Gold Coast plutôt qu'en Côte d'Ivoire. Ainsi, la Gold Coast attirait tandis que la Côte d'Ivoire était répulsive. Yamba Zongo²⁹ affirme que durant sa jeunesse, les migrations libres de travail étaient orientées essentiellement vers la colonie britannique, en particulier dans la zone de Kumasi. Il a, lui-même, séjourné pendant un an en Gold Coast sur le site minier de Bibiani.

La fuite en Gold Coast fut parfois envisagée comme un remède temporaire, c'est-à-dire, un exil momentané. Il s'agissait de déménager de la Haute-Volta, puis d'aménager en Gold Coast en traversant une frontière jugée artificielle. La Gold Coast devenait un refuge temporaire, hors de portée des « Blancs oppresseurs ». L'objectif de cette migration était de fuir les contraintes de la colonisation française et de « se cacher pour cultiver et vivre comme avant » (J. P. Lahuec et al., 1979 : 5) et d'attendre d'être sûr que « le pays soit redevenu bon »³⁰ avant de revenir.

²⁸ Ouagadougou, Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 44V72, Étude sur le développement du Cercle de Tenkodogo et ses possibilités de développement, 1933.

²⁹ Propos tenus lors d'un entretien le 14 octobre 2016 à Bingo.

³⁰ Ouagadougou, Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 44V49 : Rapport n° 345 du commandant du Cercle de Koudougou sur les migrations de main-d'œuvre, du 20 janvier 1935.

C'est ainsi que sont apparus le phénomène des « bons absents » et de celui de la « population flottante ».

Les « bons absents » (« bons pour le service mais absents ») désignent les absents jeunes qui sont présumés aptes aux recrutements aussi bien de soldats que de travailleurs qui ont déserté leur milieu de vie habituel. De nombreux rapports d'administrateurs coloniaux montrent que : « Beaucoup de jeunes gens sont déclarés absents de leur village et la formule : « en Gold Coast » revient à tout moment à l'appel du nom des intéressés... » (J.-Y. Marchal, 1980 : 139) Des mesures vigoureuses furent prises pour lutter contre le phénomène des « bons absents ». L'administration coloniale a engagé la responsabilité personnelle des chefs de famille, de quartier et de village en cas de fuite des jeunes :

De nombreux cas de départs pour la Gold Coast ont été relevés. Les chefs de famille, de quartier et de village ont été prévenus qu'ils seraient tenus pour responsables de ces départs clandestins et qu'au cas où leur complicité serait établie, ils seraient traduits devant les Tribunaux indigènes pour « entrave aux recrutements ». Il est en effet invraisemblable que les chefs et les parents, auprès desquels les jeunes gens ont vécu sans interruption depuis leur jeune âge, ignorent les projets de départ de ces derniers pour les colonies étrangères voisines... (J.-Y. Marchal, 1980 : 141)

Le phénomène de la « population flottante » désigne ce que M. Picouet appelle une population qui se développe à travers les « espaces transfrontaliers ». (H. Domenach, 1996 : 80) Pour les populations appartenant à des ethnies transfrontalières, il s'agissait de traverser une frontière jugée arbitraire et insensée pour aller vivre ailleurs. Le constat des départs en Gold Coast de familles entières, de concessions (soucalas) abandonnées et en ruine dans la zone frontalière illustre ce phénomène.³¹ L'amplification de l'exode en Gold Coast a contribué à l'accroissement de la population de la circonscription administrative des Territoires du Nord (« *Northern Territories* ») de 17,57% (soit 54 082 individus de plus) entre 1901 et 1911 ; et de 46,58% (soit 168 549 individus de plus) entre 1911 et 1921³², soit 222 631 immigrants en vingt (20) ans. Elle a aussi contribué à l'aggravation de la crise de la main-d'œuvre en Haute-Volta et/ou en Côte d'Ivoire. Le commandant du Cercle de Ouahigouya n'a pu s'empêcher de faire cette analyse alarmiste en 1926 :

De nombreux bons absents sont signalés comme étant en Gold-Coast...
Questionnés sur le lieu de résidence de leurs jeunes gens, les chefs de famille répondent invariablement : Salaga (Gold-Coast). Il est à présumer que dans

³¹ Centre National des Archives du Burkina (C.N.A.B.), 44V62 : Rapport n° 26 T de l'inspecteur des affaires administratives au lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au sujet des exodes de Mossis du Cercle de Ouagadougou en Gold Coast, du 10 février 1935.

³² Accra, Ghana National Archives (G.N.A.), ADM 56 / 1 / 253 : Censuses 1919-1930.

quelques années, il faudra, avec la permission des Anglais, aller faire le recrutement à Koumassie. (J.-Y. Marchal, 1980 : 113)

Conclusion

Les migrations de fuite vers la Gold Coast britannique ont été en lien direct avec l'imposition des contraintes coloniales. Hormis les causes des migrations de fuite liées au système colonial français, il y a eu celles liées à la propagande et aux mesures incitatives adoptées par l'administration coloniale britannique pour attirer les migrants voltaïques. Ces migrations ont pris plusieurs formes. Sur le plan de l'ampleur des flux, les fuites ont été, tantôt individuelles, tantôt familiales.

Pour contrer les migrations de fuite, l'administration coloniale française a pris des mesures d'atténuation des contraintes coloniales afin de limiter les fuites, favoriser le retour des fuyards et a accru la surveillance continue de la frontière de la Gold Coast. En dépit des mesures conjoncturelles d'endigement, un fort courant migratoire s'était installé entre la Haute-Volta et la Gold Coast. Même lorsqu'une partie importante de la Haute-Volta dépendait de la colonie de la Côte d'Ivoire, les migrations de fuite ou celles volontaires ont demeuré. C'est surtout les effets conjugués de la suppression du travail forcé en 1947 et du miracle économique ivoirien de la fin des années 1940 qui ont réduit les migrations de travail des Voltaïques vers la Gold Coast britannique au profit de la Côte d'Ivoire.

Sources et bibliographie

Sources

Sources orales

N° d'ordre	Noms et prénoms	Dates des entretiens	Lieux des entretiens	Qualités et Professions	Dates de naissance	Principaux thèmes abordés
1	Kaboré Bouraima	28 août 2011	Accra (Sokura)	Chef de communauté	1919	Conscription en Haute-Volta / Impôt de capitation / Travaux forcés et prestataires
2	Yougbaré Amadu	28 août 2011	Accra (Sokura)	Ancien combattant	1921	Conscription en Haute-Volta / Impôt de capitation / Travaux forcés
3	Zongo Yamba	14 octobre 2016	Bingo	Notable à Bingo / Ancien travailleur forcé en Côte d'Ivoire	1912	Processus de recrutement et de mise en route / Types de travaux exécutés

4	Nana Koudougou	20 octobre 2016	Bingo	Cuisinière / Fiancée de ZONGO Yamba	1922	Place des femmes dans les sites de travail forcé / Différence de pénibilité des tâches
5	Bara Adama	9 mai 1997	Béguédo	Ancien travailleur migrant en Gold Coast	1928	Sévérité de la perception de l'impôt de capitation
6	Ouédraogo Noraogo Alexandre	5 août 1991	Gourcy	Fils d'ancien combattant	1947	Émigration vers la Gold Coast / Conscription
7	Sanou Sogotéré	4 juin 1998	Bobo Dioulasso	Descendant d'ancien combattant	1960	Expériences racontées par son père sur la conscription

Sources d'archives

Archives Générales des Missionnaires d'Afrique

Rome, A.G.M.Afr., Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), Vicariat Apostolique du Soudan Français, Rapport annuel 1913-1914.

Rome, A.G.M.Afr., Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), Vicariat Apostolique de Ouagadougou, Rapport annuel 1921-1922.

Archives Nationales de Côte d'Ivoire

Abidjan, A.N.C.I., SS XX-9-2-62 A : Lettre adressée par le chef de la Subdivision de Koudougou au commandant du Cercle du Mossi, le 20 novembre 1919.

Abidjan, A.N.C.I., SS XV-15-14. 5688 : Rapport adressé par le lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'A.O.F. au sujet de l'emploi de la main-d'œuvre de la Haute-Volta à l'extérieur, le 7 septembre 1922.

Abidjan, A.N.C.I., SS X-6-132-1840 : Lettre adressée par le gouverneur général de l'AOF au lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta, le 19 décembre 1927.

Abidjan, A.N.C.I., SS XV-2-9. 5336 : Circulaire n° 451 IT adressée aux administrateurs par le lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire, le 27 avril 1943.

Centre National des Archives du Burkina Faso

Ouagadougou, C.N.A.B., 44V72 : Étude sur le développement du Cercle de Tenkodogo et ses possibilités de développement, 1933.



Ouagadougou, C.N.A.B., 44V49 : Rapport n° 345 du commandant du Cercle de Koudougou sur les migrations de main-d'œuvre, du 20 janvier 1935.

Ouagadougou, C.N.A.B., 44V62 : Rapport n° 26 T de l'inspecteur des affaires administratives adressé au lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au sujet des exodes de Mossis du Cercle de Ouagadougou en Gold Coast, du 10 Février 1935.

Ouagadougou, C.N.A.B., 42V349 : Lettre n° 172 du commandant du Cercle de Gaoua adressée à l'administrateur supérieur de la Haute-Côte d'Ivoire au sujet des « départs en Gold Coast de nos ressortissants », du 27 mai 1944.

Ghana National Archives

Accra, G.N.A., ADM 56 / 1 / 253 : Census 1919-1930.

Accra, G.N.A., ADM 11 / 1058 : Forced labour, The labour ordinance, 1934.

Accra, G.N.A., ADM 11 / 1058: Attempts from report on french colonization.

Bibliographie

ASIWAJU Anthony Ijaola, 1976, « Migrations as Revolt : The Example of the Ivory Coast and the Upper Volta before 1945 », *JOURNAL OF AFRICAN HISTORY*, vol. 17, N° 4, p. 577-594.

CISSÉ Chikouna, 2013, *Migrations et mise en valeur de la Basse Côte d'Ivoire (1920-1960), Les forçats ouest-africains dans les bagnes éburnéens*, Paris, L'Harmattan, 311 p.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1992, *L'Afrique occidentale aux temps des Français, colonisateurs et colonisés (1860-1960)*, Paris, éditions La découverte, 464 p.

COULIBALY Sidiki 1979, *Les migrations voltaïques : les origines, les motifs et les perceptions des politiques*, Mémoire de recherche, Démographie, Ottawa, C.R.D.I., 144 p.

DENIEL Raymond, 1968, *De la savane à la ville : essai sur les migrations des Mossi vers Abidjan*, Paris, Auber Montaigne, 223 p.

DIALLO Liliane, 1995, « Le travail forcé dans la région de Gilungu Wubri-tenga » in MASSA Gabriel et MADIÉGA Yénouyaba Georges (sous dir.), *La Haute-Volta coloniale, Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, p. 163-178.

DOMENACH Hervé, 1996, « De la « migratologie » », *REVUE EUROPÉENNE DE MIGRATIONS INTERNATIONALES*, vol. 12, N° 2, p. 73-86.



DUPERRAY Anne Marie, 2003, « Travailleurs de Haute-Volta et code du travail outre-mer » in MADIÉGA Yénouyaba Georges et NAO Oumarou (sous dir.), *Burkina Faso Cent ans d'histoire, 1895-1995, tome 2*, Paris, P.U.O.-Karthala, p. 1527-1563.

Enquête sur les Mouvements de Population à partir du Pays Mossi (Haute - Volta), 1975, *Les Migrations Internes Mossi, des aires-refuges du passé aux « terres neuves » d'aujourd'hui*, ORSTOM, Fascicule I, 212 p.

Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta), 1975, *Les migrations Mossi, Une société bousculée par son destin, Rapport de synthèse, Fascicule 1*, ORSTOM, 52 p.

LAHUEC J. Pierre *et al.*, 1979, *La mobilité du peuplement bissa et mossi*, Paris, Orstom, 149p.

LONDRES Albert, 2007, « Terre d'ébène, la traite des Noirs » in LONDRES A., *Œuvres complètes*, Paris, Orléa, 900 p.

MARCHAL Jean-Yves, 1980, *Chronique d'un cercle de l'AOF : Ouahigouya (Haute-Volta)*, Paris, ORSTOM, Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 125, 215 p.

OUÉDRAOGO Serge Noël, 2016-2017, *La migration des Burkinabè (Voltaïques) vers le Ghana (Gold Coast) de 1919 à 2010 : Origines, Gouvernance migratoire et Stratégies d'intégration*, Thèse de doctorat unique, Histoire africaine, Université Ouaga I Professeur Joseph KI-ZERBO, 540 p.

PICHÉ Victor et CORDELL D. Dennis, 2015, *Entre le mil et le franc. Un siècle de migration circulaire en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, Collection Les sociétés africaines en mutation, 380 p.

PROST André, 1941, *Les missions des Pères Blancs en Afrique occidentale avant 1939*, 107p.

SALMON Pierre, 2003, « La fixation de la frontière entre la Haute-Volta et la Gold Coast » in MADIÉGA Yénouyaba Georges et NAO Oumarou (sous dir.), *Burkina Faso Cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, tome 1, P.U.O.-Karthala, p. 735-766.

SKINNER E. Percival, 1972, *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Nouveaux Horizons, 453p.



SKINNER Elliott Percival, 1965, « Labor migration among the mossi of the Upper Volta » in KUPER Hilda (sous dir.), *Urbanization and Migration in West Africa, California*, University of California Press, p. 60-84.

SCHWARTZ Alfred, 2003, « La politique cotonnière du gouverneur Hesling et la dislocation de la Haute-Volta en 1932. Et si l'inspecteur SOL s'était trompé ? » in MADIÉGA Yénouyaba Georges et NAO Oumarou (sous dir.), *Burkina Faso Cent ans d'histoire, 1895-1995, tome 2*, Paris, P.U.O. Karthala, p. 1289-1309.

THOMAS Roger, 1975, « Military Recruitment in the Gold Coast during the First World War », *CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES*, vol. 15, N° 57, p. 57-83.

TOKPA Lépé Jacques, 2006, *Côte d'Ivoire : L'immigration des voltaïques (1919-1960)*, Abidjan, Les éditions du CERAP, 122 p.

ZOMA Bassirou, 2012-2013, *Anciens combattants et assimilés burkinabè (voltaïques) : participation aux deux Grandes Guerres et lutte contre les préjudices de la démobilisation (1914-2010)*, thèse de doctorat, Histoire, Université de Ouagadougou, 619 p.